

ORGANISATION / PRISE EN CHARGE VICTIME(S)

- ⇒ Procéder au bilan de la victime :
CONSCIENCE, VENTILATION
- ⇒ Faire prévenir le responsable **en appuyant sur le bouton à gauche de la porte de l'infirmier**
- ⇒ **ALERTER LES SECOURS en lien avec responsable**
- ⇒ Faire l'appel des autres palanquées à leur sortie de l'eau
- ⇒ Surveiller les autres membres de la palanquée de la victime
- ⇒ Isoler le matériel de la victime (ordinateur)
- ⇒ Veiller à l'accueil des secours par le personnel de la carrière
- ⇒ Ouvrir la fiche d'évacuation de plongeur se trouvant dans le sac de secours

ALERTE

NUMEROS D'URGENCE :



MESSAGE :

Je suis xx. Je me trouve xx (**voir ci-contre**). Nous avons un accident de plongée impliquant 1 (x) personne(s) de xx ans de sexe xx. **En fonction du cas :**

- ⇒ La victime est **consciente** et présente les symptômes suivants (...).
- ⇒ La victime est **inconsciente et ventile**.
- ⇒ La victime est **inconsciente et ne ventile pas**.

Nous avons procédé au traitement suivant : (aspirine, RCP, BAVU etc...)

NE PAS RACCROCHER

SECOURS (exemple de procédure en cas d'ADD)

- ⇒ **OXYGÈNE 100%** 15 litres par minute.
- ⇒ **RÉHYDRATER*** eau, jus de fruit : 1 litre, sujet conscient.
- ⇒ **ALLONGER ET RÉCHAUFFER** ou mettre à l'ombre selon les conditions

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCÉDURE ENTAMÉE, MÊME EN CAS D'AMÉLIORATION. EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ÉTAIT DÉCLARÉ. NE JAMAIS RÉIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTÉE.

**Possibilité, pour les sujets conscients ni allergiques ni intolérants de mettre à disposition de l'aspirine. Elle est administrée à la demande expresse de la victime.*

SITE DE PLONGEE

CARRIERE DE ROCHEFONTAINE

Profondeur maxi autorisée 40 m

Profondeur maxi « TEC » 52 m

1B-5600 Franchimont
(Philippeville) – Belgique

Coordonnées GPS :

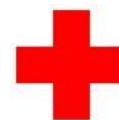
50°10.966' N / 50°10.966' E
Site accessible en voiture

Tél : 00 32 (0)71/66 81 11

MATERIEL DE SECOURS

Au ponton de mise à l'eau :

- **Matériel d'assistance et de secours (O2)**
- **Défibrillateur**
- **Trousse de secours**



A disposition à l'infirmier

au bord de l'eau : (mise en œuvre avec le responsable carrière)

- **Brancard**
- **Lit**
- **Matériel d'assistance et de secours (O2)**
- **Trousse de secours**

ETABLISSEMENT APS

Club des Hommes Grenouilles de Châlons-en-Champagne

Piscine Olympique
45 Bd Justin Grandthille
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
N° affiliation FFESSM : 06 51 0276
Président : Jean-Claude RENAUD

Numéros à contacter après l'accident

⇒ Information du préfet en cas d'accident grave (art. R322-6 CDS)
Président – Jean-Claude RENAUD : 06 63 39 69 50
Responsable technique – Emmanuel KLEIN : 06 83 61 75 61

⇒ **Déclaration Assureur (dans les 5 jours)**

AXA Cabinet LAFONT
Tél : 00 33 (0)4 68 35 22 26

Annexe PLAN DE SECOURS

AIDE A LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

SECOURIR

Ne jamais ré immerger la victime.

Protéger la victime.

Faire le bilan conscience et respiration.

Mettre la victime en sécurité.

Mettre la palanquée sous surveillance.

LA VICTIME EST :

CONSCIENTE

Assoir ou allonger
Administrer de l'oxygène avec un débit de 15 litres/minute minimum
Sécher, couvrir, abriter du vent
Faire boire de l'eau
Questionner ?
Symptômes récents, déroulement de la plongée, antécédents médicaux.....
Noter les signes observables
Pâleur, troubles de la parole, vomissement.....
Surveiller et rassurer

INCONSCIENTE et VENTILE

Aider la ventilation en ouvrant la combinaison
Position latérale de sécurité
Mettre sous oxygène avec un débit de 15 litres/minute
Sécher, couvrir, abriter du vent
Contrôler la ventilation en permanence et surveiller attentivement

INCONSCIENTE et NE VENTILE PAS

Dégager le thorax
Placer sur le dos
Basculer la tête en arrière
Pratiquer la RCP, **noter l'heure**
30 compressions suivies de 2 insufflations à l'aide du BAVU avec oxygène avec un débit de 15 litres/minute
Noyade : 5 insufflations
30 compressions suivies de 2 insufflations à l'aide du BAVU avec oxygène avec un débit de 15 litres/minute
Mettre en place le défibrillateur
Contrôler la ventilation
Relayer souvent les sauveteurs
N'interrompre le massage que lors de la prise en charge par les équipes spécialisées.